

Michel ANTONOVITCH et Jean LAN, Hanoï entrepreneurs, puis transitaires

Jean Jacques LAN

Né à Paris XVI^e, le 28 avril 1877 .
Fils d'Arthur Lan (1845-1932),
chef comptable du [Crédit foncier colonial](#)
et, plus tard, de la [Société de construction de chemins de fer indochinois](#) à Laokay
(ligne du Yunnan),
et de Emma Lévy.

Marié à Hanoï, le 11 février 1904, avec Léa Charles, née à Pérignac (Charente-Inférieure), le 17 mai 1876, fille de Louis Charles, commerçant à Rochefort, et de Louise Ciraud.

Dont Paulette (19-29 mai 1907) et André (Saïgon, 1911-Saïgon, 1961), du groupe de résistance [Lan-Mingant](#) sous l'occupation japonaise.

Élève de l'École nationale d'Agriculture de Grignon (non diplômé, d'après son registre matricule).

Sous-inspecteur de l'agriculture de 1^{re} classe à Saïgon (1904) : jardin botanique.

Auteur d'une [étude sur les cocotiers en Cochinchine](#).

Chevalier du [mérite agricole](#) (1920).

Créateur d'une cocoteraie à Quang-Binh (Annam) (*L'Avenir du Tonkin*, 20 décembre 1922).

Inspecteur de 2^e classe des Services agricoles à la direction des Services économiques à Hanoï et directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture (avril 1923).

Franc-maçon. Vénérable de la Fraternité tonkinoise.

Membre du Comité d'union républicaine (1924), à l'origine de la reparation de l'[Indochine Républicaine](#) (1924-1928), dont il fut administrateur délégué.

Président de l'interamicale des fonctionnaires (1926).

En retraite (1934).

Président de la S.A. Franc-Maçonnerie tonkinoise (7 juillet 1934), gérant le temple du 107 bd Gambetta.

Membre de l'association Huan-Hoa.

Président de la coopérative d'achat en commun de Hanoï.

[Dénoncé par Vichy comme franc-maçon](#).

Œuvres :

Rêves d'Annam (Paris, Challamel, 1907), sous le pseudonyme de Jean Jacnal.

Cultures potagères et fruitières et l'Art des jardins, Hanoï, IDEO, 1924.

Décédé à Nice, le 31 mars 1965.

(Avec la participation de Martin L. Mickelsen, de l'université de Géorgie).

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 août 1934)

Adjudication. — Jeudi 2 août 1934, à 9 h., a eu lieu, dans le cabinet du directeur de l'Intendance, bd Carnot, à Hanoï, l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux de construction d'un cercle-mess pour officiers avec dépendances à Tong-Aviation.

Travaux à l'entreprise 22.999 p. 50

Résultats :

MM. Thai Lai dit Tran van Tu Rabais de 4 %

Société Française d'Entreprise de Dragages et de T.P. 10 %

Ng. van Khuong 15 %

Trinh dinh Tân 15 %

Dô Loi 18 %

Gobert 20 %

Antonovitch et Jean Lan 22 %

Ng. van Luong 23

Ng. van Phuong et Ng. van Quê 23 %

Ng. huu Tiệp 25 %

Ngô thang Long 25 %

Lé Lung 25 %

Trois soumissionnaires, MM. Tiệp, Luong et Lung, ont offert le même rabais de 25 %.

Sur la demande des intéressés, la Commission a procédé à un tirage au sort et M. Lê Lung a eu la chance d'être déclaré adjudicataire provisoire.

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 septembre 1934)

Adjudication. — Mardi 25 septembre 1934, à 15 heures, a eu lieu, dans les bureaux de la Circonscription du Tonkin, à Hanoï, l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de construction de l'orphelinat des enfants franco-indochinois à Hanoï.

Travaux à l'entreprise 89.034 p. 63.

Résultats

Société française d'entreprise de Dragages et de Travaux publics 7 %

MM. Aviat Rabais de 7 %

Nguyễn-huu-Tiệp - 8 %

Lan et Antonovitch - 11 % Luzet. — 13 -

Lé Lung - 14 %

Dô Loi - 16 %

Monsieur Dô-Loi a été déclaré adjudicataire provisoire.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 octobre 1935)

Adjudication — Mercredi, 2 octobre 1935 à 15 h. a eu lieu, à la circonscription des T.P. du Tonkin à Hanoï, l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux de construction d'un pavillon pour contagieux européens à l'hôpital de Lanessan à Hanoï.

Travaux à l'entreprise 31 856 p. 55

Résultat :

MM. Ta van Ngo Augmentation de 1 %

Ng van Phuong et Ng du Quê Rabais de 2 %

Jean Lan et Antonovitch Rabais de 4 %

Do Loi Rabais de 8 %

Ng huu Tiêp et Compagnie Rabais de 11 %

Ces derniers ont été déclarés adjudicataires provisoires.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1935)

Adjudication. — Mardi, 8 octobre 1935 à 8 heures, a eu lieu, à la circonscription des P. T. du Tonkin, à Hanoi, l'adjudication sur soumissions cachetées, des travaux de construction d'un poste d'émission pour le centre radiotélégraphique à Bach-Mai.

Travaux à l'entreprise : 30.334 p 45

Résultats :

MM. Ta van Ngo rabais de 7 %

Ng. v. Phoung et Ng. duy Qué rabais de 12 %

Ng huu Tiêp et Cie rabais de 13 %

Do Lai rabais de 14 %

MM. Jean Lan et Antonovitch, rabais de 19 %

MM. Jean Lan et Antonovitch ayant fait les offres les plus avantageuses sont déclarés adjudicataires provisoires moyennant un rabais de dix neuf pour cent et sous réserve de l'approbation de l'autorité compétente.

CIEF Tonkin Hanoï

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1937, pp. 2026-2142)

24 Antonovitch Michel Entrepreneur 34 44, bd Rollandes

VILLE DE HANOI

Service de la Voirie

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1937)

AVIS DE COMMODO ET INCOMMODO

L'administrateur-maire de la Ville de Hanoï a l'honneur d'informer le public qu'une enquête de COMMODO et INCOMMODO est ouverte concernant une demande formulée par l'Entreprise Jean LAN et Michel ANTONONVITCH en vue d'être autorisée à procéder aux modifications des ateliers et à l'installation d'une station-service pour le [Garage Boillot](#) situé boulevard Henri-Rivière, angle boulevard Rollandes.

Le dossier concernant la présente enquête qui sera close le samedi 20 mars à 17 h. 30, est déposé au Service de la voirie municipale de Hanoï où le public pourra le consulter tous les jours ouvrables de 7 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h.

Hanoï, le 20 février 1937

H. VIRGITT

Hanoï
Hyménée
Michel Antonovitch
Marthe Mathilde Marie Flach
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 août 1937)

Aujourd'hui, 12 août 1937, aura lieu à 17 heures le mariage de M. Michel Antonovitch, entrepreneur de travaux publics, avec madame May Mohammed, née Flach.

.....

Hanoï
UNE SOIRÉE INTIME À LA FRÉGATE
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 août 1937)

Au soir de leur mariage, monsieur et madame Michel Antonovitch avaient tenu à grouper autour d'eux quelques amis. Nul lieu n'apparaissait plus plaisant pour cette réception intime que la Frégate où monsieur et M^{me} Orsini savent bien recevoir et ajoutent toujours avec un goût très sûr quelques jolies choses au cadre enchanteur de la nature.

Monsieur et madame Michel Antonovitch accueillirent de la meilleure façon leurs invités : M. le conseiller à la cour d'appel Lebrault, témoin de la mariée, M. Victor Goloubew, membre de l'École française d'Extrême-Orient, témoin du marié ; M^e Jean Pierre Bona, avocat à la cour d'appel ; M. le directeur général de la Société des Tuileries de l'Indochine et M^{me} Charavy ; le docteur Toumanoff, de l'Institut Pasteur, et Madame ; M. le directeur de la Société des Tuileries de l'Indochine et madame Beaucarnot ; M^e Piriou, avocat à la cour d'appel ; M. l'ingénieur en chef des T.P. et madame Simonnet ; M. Guillou, pharmacien, conseiller municipal ; M^e Lambert, avocat à la cour d'appel ; M. Nass. receveur des P.T.T. ; M. Vasutek, directeur de la maison Bata, et M^{me} ; M. le Dr Marliangeas ; M. Topinka, directeur technique de la brasserie Hommel.

Un lunch très délicat fut servi que chacun apprécia grandement.

Et des heures charmantes coulèrent sans trop qu'on s'en aperçoive en sorte que, tard dans la nuit, ce groupe choisi était encore chez M. et M^{me} Orsini, qu'on ne quitta pas toutefois sans avoir renouvelé aux mariés des souhaits très sincères de bonheur et les avoir remerciés de leur réception si réussie.

AVIS
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 6 août 1938)

Suivant acte sous-seing privé en date du 10 juin 1938, MM. Lan et Antonovitch, entrepreneurs à Hanoï, ont déclaré dissoute à compter du 10 juin 1938, l'association constituée entre eux sous la raison sociale Lan et Antonovitch dont le siège social était établi n° 60, boulevard Gambetta.

Suivant acte en date du 1^{er} juillet 1938, M. Albert Chantemerle a été choisi d'un commun accord en qualité de liquidateur provisoire avec tous pouvoirs nécessaires pour procéder à la Liquidation de l'Association dissoute.

Hanoï, le 20 juillet 1938.
Le Liquidateur provisoire,
A. CHANTEMERLE
(*La Volonté indochinoise* du 27 juillet 1938).

Liste électorale des élections des délégués au
[Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin](#)
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2358)

26 Antonovitch Michel Entrepreneur 33 ans 60, bd Gambetta

Au Palais

Tribunal mixte de commerce de Hanoï
Audience du samedi 25 février 1939
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1939)

Lan et Antonovitch contre Vve Boillot. — Attendu qu'il y a comptes à faire, qu'au surplus les parties sont d'accord pour recourir à une expertise, le tribunal par avant dire droit, désigne M. l'ingénieur des travaux publics Godard. Réserve les dépens.

Au Palais

Tribunal de première instance
Audience du mercredi 6 décembre 1939
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1939)

Sicé, président :

.....
Samy Antoine a volé une barre de fer en préjudice de M. Antonovitch. Il nie le fait mais devant les preuves apportées par les témoins, le tribunal lui inflige 2 mois de prison.

LISTE DÉFINITIVE DES [ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS](#)
DE LA CIRCONSCRIPTION DE HANOI
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} avril 1940, pp. 474-484)

N° d'ordre	Noms et prénoms	Profession	Adresse
1	Antonovitch Michel	Entrepreneur T.P.	60, bd Gambetta
101	Lan Jean	Établiss. de transit	8, rue du Capitaine-Labrousse ¹

¹ N.B. : l'adresse de Jean Lan entrepreneur est identique à celle de Jean-Jacques Lan, professeur de l'enseignement supérieur en retraite, sur la liste des électeurs au [Grand Conseil des intérêts économiques et financiers](#). Le Jean Lan entrepreneur apparaît au moment où Jean-Jacques prend sa retraite. Il est donc quasi certain qu'il s'agit d'un seul et même individu.

LE NOUVEAU BATIMENT ANNEXE DE L'INSTITUTION SAINTE MARIE
BOULEVARD ROLLANDES À HANOI
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1940)



Façade du nouveau bâtiment annexe (Métrophoto)

Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, soucieuses d'apporter, chaque fois qu'elles le peuvent des améliorations à leurs Œuvres, qu'elles soient d'enseignement où de charité, viennent d'ouvrir en face l'institution Sainte Marie, donc sous leur regard direct, un bâtiment annexe pour accueillir les classes enfantines.

M. Antonovitch, à qui avaient été confiés les travaux, a réalisé une installation moderne de premier ordre réunissant toutes les conditions de confort et d'hygiène scolaires. Les classes vastes, hautes de plafond sont baignées de lumière et accueillantes à l'air vivifiant du dehors : elles sont situées au rez-de-chaussée.

Le dortoir, qui occupe toute la longueur du bâtiment, contient 80 lits : là encore, hygiène et salubrité complètes, tandis que sur la vérandah arrière, s'alignent les lavabos avec eau courante.

Des salles de douches se trouvent aux deux extrémités du dortoir, extrémités qui comportent chacune une chambre de surveillante.

Sur le devant, M. Antonovitch la fait aménager un jardin fort coquet. Sur le derrière, nous voyons un l'immense préau et une belle cour de récréation.

C'est là que l'Union catholique des jeunes Hanoïennes est désormais installée, comme nous l'avons dit au lendemain de l'inauguration du nouveau local.

Les jeunes filles ont, à côté d'une salle de réunion, un jardin et un tennis, et les « Alouettes » trouvent un charmant petit local où passer utilement et agréablement les après-midi des jours de congé.

Bonnes Sœurs, une fois de plus, soyez remerciées de tout ce que vous faites pour nos enfants.

A.T.

Au Palais
Appels correctionnels
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1941)

Abus de confiance

Ng. van Dang, chauffeur, fait appel d'un jugement du Tribunal correctionnel de Hanoi qui l'a condamné à 5 mois de prison et 50 fr. d'amende pour abus de confiance d'une somme de 70 p. montant de vente des billets, au préjudice de M. Jean Lan.

LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS
DE LA CIRCONSCRIPTION DE HANOI
ANNEE 1941
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} mai 1941, pp. 536-543)

N° d'ordre	Noms et prénoms	Membres	Profession	Adresse
5	Antonovitch (Michel)	Transitaire	60, bd Gambetta	
114	Lan (Jean)	Transit	8, rue Capitaine-Labrousse	

1^{er} OCTOBRE 1943
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1943, p. 1130)

Les maisons et sociétés ci-après sont autorisées à pratiquer les prix maxima suivants :

1) Antonovitch — Hanoï

Prix-fabrique

Hache acier forgé Ok900 à 1k, sans manche 4\$69
Houe acier forgé type courant, 0 kg 600 à 0 kg 700 3.08
Batte à bourrer ballaste acier forgé 2 kg à 2 .5 6. 83
Fer à rabot acier spécial de ressort larg. 42mm 2. 36
Fer à rabot acier spécial de ressort larg. 40 — 2. 16
Fer à rabot acier spécial de ressort larg- 38 — 2. 02
Cadenas sûreté tôle noire de 50/60mm 6. 96
Cadenas sûreté tournant et sautant tôle noire 5. 00
Serrure d'armoire sûreté à 1 gorges 50/60mm 4. 95
Béquille double de p rte aluminium tonne moderne 2. 35
Bouton double céramique pour porte 1. 58
Monture de scie à métaux type courant sans lame 5. 06
Verrou à pistolet en acier, forgé 700 m. 3\$19
Verrou à pistolet en acier forgé 600 m. 3, 13
Verrou à pistolet en acier forgé 500 m. 3.02
Verrou à pistolet eu acier forgé 40000 m. 2, d3
Verrou à pistolet en acier forgé 300 m 2.75
Verrou a pistolet en acier forgé :250 m. 2, 1>9
Verrou à pistolet en acier forgé 200 m. 2, (i4
Verrou à pistolet en acier forgé 150 ru 2,53
Massettes de cantonnier acier forgé 0 kg 400 à 0 kg 600 1,50

Prix-fabrique

Equerres pour huisserie en fer forgé et plané 1 gr. 2 '20 m O\$X]
Equerres pour huisserie en fer forgé et plané 1 gr. 19Jm 0.75
Equerres pour huisserie en fer iorgé et plané 1 gr. 16001 0,63
Equerres pour huisserie en fer forgé e. plané 1 gr. 1.40m 0. --; 9
Equerres pour huisserie en fer forgé et plané 1 gr. 120 a 0,38
Equerres pour huisserie en fer forgé et plané 1 gr. 100m 0 30
Equerres pour huisserie en fer forgé et plané 1 gr. 80m 0.21

Crochets pour tableau laiton av. pointes acier spécial
Crochets pour tableau laiton av. pointes Triple 40 m. 0,85
Crochets pour tableau laiton av. pointeDouble 35 m 0,59
Crochets pour tableau laiton av. pointe Simple 30 0,27
Crochets pour tableau laiton av. pointe Simple 20 0,23
